



Médiathèque de Plouarzel

Charte de prêt des liseuses électroniques

Je m'engage :

- à respecter les délais de prêt (21 jours)
- à restituer la liseuse en l'état ou à en rembourser le coût de remplacement (prix indicatif: Sony reader 129€)
- à restituer tels quels les textes et les paramètres initialement fournis

Date:

Prénom/Nom:

N°abonné:

Signature:

Conditions générales

Le prêt d'une liseuse électronique est réservé aux adhérents adultes de la médiathèque. Il est soumis à la signature de cette présente charte de prêt plaçant la liseuse sous la responsabilité de l'adhérent jusqu'à son retour dans l'établissement où elle doit être remise en mains propres au bibliothécaire. (ne pas déposer dans la boîte de retour des DVD)

Modalités de prêt

Le prêt est limité aux adhérents individuels d'au moins 18 ans.

Un seul prêt de liseuse par famille est possible à la fois. La durée de prêt est de 21 jours.

Précautions d'utilisation

- Manipuler l'appareil avec précaution
- Ne pas modifier les contenus fournis
- Rapporter la liseuse dans son étui de protection avec son câble de chargement